

Le CCE d'Office Depot saisit la justice, craignant une liquidation

Paris, 22 mai 2019 (AFP) -

Le comité central d'entreprise d'Office Depot France (fournitures de bureau), qui craint une liquidation, a déposé plainte pour abus de bien social auprès du procureur de Senlis (Oise), où se situe le siège de l'entreprise, a-t-on appris mercredi de sources syndicales.

Office Depot France, qui emploie 1.871 salariés, a été racheté à la division Europe de l'entreprise américaine Office Depot en janvier 2017 par un fonds allemand, Aurelius.

Selon les syndicats Unsa et CFE-CGC de l'entreprise, "Aurelius a fait disparaître du capital et remonter vers le fonds vautour, par différentes techniques juridico-financières, au minimum 98 millions d'euros de la filiale opérationnelle française".

"En mars 2019, le nouveau directeur général nommé par l'actionnaire nous annonce qu'il n'y a plus que 15 millions d'euros en trésorerie et que Office Depot France ne passera pas l'été, car elle ne serait plus en capacité d'acheter les stocks nécessaires aux ventes de la rentrée, moment où le chiffre d'affaires se crée principalement", ajoutent les deux syndicats.

Ils craignent "une organisation de liquidation" comme cela s'est produit selon eux pour trois entreprises françaises rachetées ces dernières années par Aurelius: Quelle, Isochem et Prisme.

Face à cette menace, les syndicats ont d'une part saisi le juge des référés du tribunal de grande instance de Senlis afin d'ordonner à la société de fournir à l'expert comptable mandaté par le CCE les documents nécessaires à sa mission, et d'autre part déposé plainte pour abus de bien social.

Ils ont également approché des élus LREM, La France insoumise, Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France et le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, qui s'était mobilisé en faveur de Quelle.

Aurelius avait été condamné en 2012 par le tribunal de commerce d'Orléans pour ses "comportements fautifs" à l'égard de la société de vente par correspondance, qui avait déposé le bilan en 2009.

Par l'intermédiaire du sénateur Sueur, les salariés ont demandé audience à Bercy, a indiqué l'avocate du CCE, Me Céline Pares.

La direction d'Office Depot France n'a pu être jointe par l'AFP.

L'audience pour le référé aura lieu le 28 mai.

mpf/bfa/it

OFFICE DEPOT | LVMH - MOET HENNESSY LOUIS VUITTON

Afp le 22 mai 19 à 15 56.